





ESPACE 2000

**9-10-11
SEPTEMBRE
2022**

1ER SALON

**ACTIONS
BAS CARBONE**

**RENDEZ-VOUS
À LA FERME**

P. 3

**LA SAISON
DU 38**

P. 5

**BÉNÉVOLES
À LA CROIX-
ROUGE**

P. 6

**SEMAINES DE
L'ENVIRONNE-
MENT**

P. 9

**À NOUS
LA CULTURE**

P. 7

**POLICE PORTES
OUVERTES**

P. 15



STANDS - CONFÉRENCES - ATELIERS
FRIPERIE - VISITES - DONNERIE

Programme complet sur www.genappe.be

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 11







LE MOT DU BOURGMESTRE

Ce journal, une fois n'est pas coutume, s'ouvre sur le Chat, prêté aimablement par M. Geluck, que je remercie chaleureusement. C'est pour annoncer le salon « Actions Bas Carbone » que Le Chat nous invite à limiter nos consommations d'énergie. C'est devenu une nécessité dans le contexte du réchauffement climatique que nous connaissons, nécessité renforcée encore par les tensions sur le marché des énergies fossiles et leurs répercussions sur les budgets de ménages. C'est aussi le but poursuivi par les conférences, activités, stands qui se tiendront lors du Salon « Actions Bas Carbone » du 9 au 11 septembre à l'Espace 2000 et dont vous trouvez le programme dans les pages qui suivent. L'isolation des bâtiments, la production d'énergie renouvelable, une mobilité décarbonnée, l'économie circulaire, autant de thèmes de réflexion, de débat et d'actions pour agir sur le climat !

Des actions dans ce sens, la Ville en mène déjà plusieurs : retrouvez entre autres les informations sur les points-nœuds, sur une 3ème voiture électrique partagée et sur 2 nouveaux range-vélos sécurisés.

Dès le 16 septembre, c'est la Réserve naturelle de Genappe qui sera mise à l'honneur dans le cadre de la Semaine de l'Environnement. Située en plein cœur de Genappe, la réserve naturelle est un formidable atout pour notre ville. Cet écrin de verdure et de biodiversité est à découvrir absolument, à entretenir et à protéger. C'est le sens des conférences, exposition et visites qui sont au programme.

Le 24 septembre, c'est au tour de la zone de police d'ouvrir ses portes et de faire découvrir sur le site de l'Espace 2000 les différentes facettes du métier de policier.

Ajoutez à ces 3 moments bien chargés du mois de septembre la kyrielle de spectacles et d'activités renseignés dans ce journal et vous verrez que, comme d'habitude, il y en a pour tous les goûts et tous les âges, et qu'à Genappe, on ne s'ennuie jamais !

C'était déjà le cas pour ces 2 mois d'été qui sont passés à toute allure et ont été bien animés : les plaines et stages pour les enfants, le Parcours d'artistes, les apéros sur l'herbe, Théâtre au Château, sans oublier les ducasses des différents villages et les jeux intervillages qui viennent de clôturer ces activités estivales ... Je remercie les services communaux, le 38 et les différentes associations pour l'organisation de ces nombreuses activités qui font de Genappe cette commune où il fait bon vivre !

Je vous souhaite à tous et toutes et très bonne rentrée !



Gérard Couronné
Bourgmestre

ACADÉMIE

C'EST AUSSI LA RENTRÉE À L'ACADÉMIE

Présente depuis plus de 30 ans à l'Espace 2000, cette petite sœur de l'Académie de Nivelles y propose des cours de musique, de danse, de théâtre, tout cela aux enfants, aux adolescents, et aux adultes, à des prix très attractifs, fixés par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui organise tous ces cours en collaboration avec la Ville.

Les professeurs sont tous des artistes professionnels, et agrégés de l'enseignement.

N'hésitez pas à visiter le site www.academidenivelles.be pour y trouver des tas d'infos sur ce qui se passe à Genappe !

Apprendre à jouer d'un instrument, (guitare, violon, trompette, piano, violoncelle, flûte, percussions) monter sur une scène de théâtre, évoluer avec élégance sur des chorégraphies dynamiques et, une nouveauté pour cette rentrée

de septembre 2022 : apprendre à chanter sur les mélodies de vos artistes préférés !

Le lundi entre 17h et 19h30, une chanteuse professionnelle, professeur de chant expérimentée accueillera les apprentis chanteurs à partir de 12 ans, par petits groupes, pour travailler la justesse et l'interprétation sur des chansons d'aujourd'hui (Adèle, Amy Winehouse, Calogero, Slimane, musiques rock, pop, jazz ...). Pas de solfège obligatoire !

Les nouvelles inscriptions pour tous les cours seront possibles à partir du lundi 29 août 2022 à 16h, et jusqu'au 30 septembre, en fonction des places disponibles.

Intéressé? Netraînez pas: votre bonheur artistique vous tend les bras ! Il est possible que d'autres nouveaux cours voient le jour : mu-

sique assistée par ordinateur par exemple. Mais, au moment d'écrire ces lignes, il est encore trop tôt pour le confirmer...soyez attentifs et visitez notre site !

Informations :
Académie de Genappe : 067/79.42.96 entre 15h30 et 19h30 les lun, mar, jeu, ven, entre 12h et 18h le mercredi et entre 9h et 12h le samedi, jusqu'au 29 juin, hors congés scolaires et sur www.academidenivelles.be



AFFAIRES GÉNÉRALES

REPRISE DES ACTIVITÉS À L'ÉCOLE DES DEVOIRS

Les parents sont invités à venir inscrire leurs enfants lors de la permanence organisée le jeudi 8 septembre de 15h à 18h. Elle aura lieu dans les locaux de la Maison Galilée sise Plaine communale 2, Genappe.

La reprise des activités est prévue à partir du lundi 12 septembre :

Les lundis, mardis et jeudis pendant les périodes scolaires de 15h15 à 17h.

En développant à la fois des activités de soutien scolaire et des activités d'animations, l'école des devoirs contribue à l'épanouissement de vos enfants. Notre école des devoirs est reconnue et agréée par la Communauté française

Informations :
Madame Virginie Limon
Coordinatrice ATL à la Ville
067/79.42.44
Virginie.limon@genappe.be



GROUPE POLITIQUE - ECOLO

ECOLO GENAPPE FÊTE SES 40 ANS !

Il y a 40 ans était fondée la section locale d'Ecolo à Genappe. 40 ans de travail de terrain, de militantisme, de réflexions, de contestations et de propositions... 40 ans d'engagement de femmes et d'hommes passionnés par leur commune, ses richesses et ses nombreuses potentialités !

Nous vous proposons de célébrer avec nous cet anniversaire au cours d'une journée festive ce samedi 15 octobre à la salle communale de Glabais.

La journée, placée sous le slogan de "Rêv'solutions", sera le témoin de notre double ambition depuis quatre décennies : faire le pari de la créativité ET proposer des solutions concrètes pour relever les défis de notre communauté.

Le programme de la journée comprendra : des actions concrètes comme la plantation d'une haie et/ou une opération vélo-bus, des forums citoyens au cours desquels citoyens, militants et experts réfléchiront à "comment imager le futur de Genappe en 3 thèmes et 60 minutes ?", un drink animé par des anecdotes sur l'histoire de notre groupe politique, un souper local et bio et bien entendu une soirée dansante animée par un groupe musical !

En fonction de vos centres d'intérêts et de votre agenda, vous êtes invités à vous inscrire et à nous rejoindre pour une activité spécifique ou toute la journée... Le programme complet et les moyens d'inscriptions sont disponibles sur notre site web <https://genappe.ecolo.be/> ou en envoyant un e-mail à info@genappe.ecolo.be ou en contactant notre président (Thierry Ferracin 0476 58 54 26).





PLUS D'INFOS SUR NOTRE FACEBOOK

@VILLEDEGENAPPE



Masterplan TRAVEL

Votre agence de voyage à Genappe

www.masterplantravel.be Tel. 067 854 789



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique



GAL - PAYS DES QUATRE BRAS

UN RESEAU CYCLABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Bonne nouvelle pour les cyclistes : le Pays des 4 Bras est maintenant équipé du réseau cyclable points-nœuds sur l'ensemble de son territoire ! Depuis le 8 mai 2022, grâce à une belle collaboration entre le GAL, la Commune des Bons Villers et la Province du Hainaut, les chaînons manquant du réseau ont été inaugurés sur la commune

hennuyère, permettant ainsi de compléter le réseau déjà existant sur les communes de Genappe et Villers-la-Ville. Avec une quarantaine de kilomètres supplémentaires, le Pays des 4 Bras offre désormais 150km d'itinéraires balisés et rejoint ainsi un réseau cyclable international !

Le réseau points-nœuds, qu'est-ce que c'est ? Comme expliqué par Provélo, les « points-nœuds » (knooppunten) sont un système de fléchage d'itinéraires cyclables. Érigés en réseaux, ils permettent de circuler sans carte sur des milliers de kilomètres. Concrètement, dans un périmètre large et défini, des numéros sont attribués aux croisements stratégiques de voiries cyclables. Ces numéros sont ensuite repris, pour chaque carrefour, sur des panneaux qui indiquent également la direction

d'autres carrefours numérotés appartenant au réseau. Pour créer un itinéraire il existe différentes méthodes.

D'une part, il existe des cartes « papier » des différents réseaux. Une carte du réseau du Pays des 4 Bras est d'ailleurs disponible : vous pouvez vous en procurer une au 38 – Relais du Visiteur ! D'autre part, des planificateurs en ligne, tels que www.fietsknoop.nl (Belgique, Pays-Bas et Allemagne), www.fietsnet.be (Belgique et Pays-Bas) ou sur www.visithainaut.be (Wallonie) sont facilement utilisables.

Alors, en selle ? Profitez des belles journées d'automne pour partir à la découverte de notre région, en suivant un itinéraire que vous aurez facilement réalisé vous-mêmes grâce à ce tout nouveau réseau !



GAL - PAYS DES QUATRE BRAS

FERME EN FÊTE, LES RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

Vous avez été nombreux à participer aux Fermes en Fête du printemps à Villers-Perwin, Glabais et Marbais ! Merci pour ces beaux moments de partage et de rencontre. Visites de fermes, rencontre des agriculteurs, promenades à vélo, barbecues, château gonflable... Il y en avait pour tous les goûts.

Saviez-vous qu'il reste encore trois rendez-vous automnaux à

ne pas manquer ?

Le dimanche 18 septembre 2022 à la Ferme de l'Airalle (Frasnes-lez-Gosselies) : découverte du savoir-faire de la famille Debar et de leur passion pour l'élevage bovin. Le dimanche 16 octobre 2022 à la Ferme de Bousval : découverte de la production des céréales dans une ferme diversifiée, fabrication de pain et spectacle « Nourrir l'Humanité - Acte 2 ».

Le 13 novembre 2022 à la Ferme de Bérines (Sart-Dames-Avelines) : clôture des Fermes en Fête, journée consacrée à la conservation des légumes du champ aux bocalaux, dégustation d'une bonne choucroute artisanale et spectacle.

Le programme complet disponible sur www.paysdes4bras.be/fermes-en-fete



C'EST LA FÊTE AU 38 !

Chaque début de saison, nous aimons vous retrouver pour vous parler des projets et activités qui rythmeront le semestre... Du 23 au 25 septembre, nous vous donnons rendez-vous dans le jardin du 38 pour passer ensemble un week-end festif et coloré !

Vendredi 23 septembre de 18h à 22h
De 18h à 20h30 : Apéro d'initiation, local et gourmand (sur réservation, 5€)
18h30 : Dégustation de bières locales

20h : Concert de Jérémy Calbert et karaoké en live

Samedi 24 septembre de 17h à 22h
17h : Tournoi de jeux en bois : Forme ton équipe (4 à 6 joueurs) et participe à cette compétition délirante !
19h : Concerts et foodtruck

Dimanche 25 septembre de 10h à 18h
À 14h et 16h30 : Spectacle. Pour clôturer le bel été de « Place aux artistes », la Compagnie des

Chaussons Rouges émerveillera petits et grands grâce à « Nadir », un spectacle de funambulisme. 2 séances : à 14h et à 16h30. Gratuit, Sur réservation (reservation en ligne sur www.le38.be)

De 14h à 18h : Ateliers récup et Upcycling : Réparation vélo • Atelier fabrication meubles en palettes • Cuisiner des restes • Upcycling de fringues • Pimp ta basket • Détournement d'objets de récup. Gratuit, sans réservation.
De 14h à 18h : Dj set « Jardin électronique » de Dj Henri.



LES ATELIERS DU LÉZ'ARTS REPRENENT !

Début septembre, la nouvelle saison démarrera aux Léz'arts. Elle sera, comme toujours, créative, surprenante et enthousiasmante.

Peinture, dessins, illustration, modèle vivant, sculpture, photo, écriture, image imprimée, danse ... Il y en aura pour tous

les âges et toutes les envies. Cette année, le thème développé sera l'art-cycling : tout a déjà été fait, tout reste encore à faire !

Descriptions des ateliers et inscriptions :
www.le38.be ou 0488/89.93.78



DEUX RENCONTRES MENSUELLES POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Les ateliers 2.0
Comment créer une adresse mail ? Qu'est-ce que le wifi ? L'équipe du 38 invite les aînés à ces rencontres, afin de leur permettre de s'appropriier les outils informatiques, smartphones et télécommandes aux mystérieux boutons... Les rencontres auront lieu un samedi par mois de 10h à 12h au 38, Carrefour culturel (38 rue de Bruxelles à Genappe). Gratuit !

- Le 17 septembre : Et si on parlait de Gmail ?

- Le 15 octobre : Focus sur Facebook !
- Le 19 novembre : Que puis-je faire sur YouTube ?
- Le 10 décembre : Et le gaming, parlons-en !

Les lundis culture
Autres rendez-vous mensuels : les lundis culture, rendez-vous destinés aux 60-120 ans désireux de partager un moment convivial. Les rencontres auront lieu un lundi par mois de 14h à 16h au 38. **Gratuit !**

- Le 19 septembre : Retrouvailles autour de notre enfance
- Le 17 octobre : Jouons ensemble !
- Le 14 novembre : En un tour de marmite !
- Le 12 décembre : Bricolage de Noël et vin chaud
- Le 16 janvier 2023 : Sur les traces du passé...

Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou melissa@le38.be

LE 38 CARREFOUR CULTUREL

PIQUE-NIQUE ET YOGA

Casse-croûte en route : Balade, yoga et pique-nique... Dimanche 9 octobre, venez vous faire du bien au 38 !

Yoga :
Pourquoi ne pas allier nature et yoga ? À 11h, nous invitons vos enfants dès 5 ans à partir en balade avec Alex, qui leur proposera une initiation yoga en pleine nature... (2€, sur réservation).

Balade :
Nous vous proposons deux itinéraires de balade, de 5 et 10 km

à faire en toute autonomie entre 10h et 17h. Départ au cœur de Bousval. Lieu à confirmer !

Pique-nique : Réservez votre casse-croûte ! Au départ de la balade, nous vous offrons la possibilité d'emporter un sac-à-dos, idéal pour un pique-nique convivial en pleine nature. Prévu pour 2 personnes, ce sac contient : nappe, boissons, pain, fromage, charcuterie, petits légumes, verres, planches en bois et couverts. (15€ le panier, sur réservation).



LES CHENAPPANS EN BALADE À THUIN

Après le succès d'un premier voyage en mars 2022, l'équipe du 38 vous propose une escapade automnale dans la magnifique cité médiévale de Thuin, le jeudi 6 octobre.

Au programme de la journée : Découverte du quartier du Rivage et de l'histoire de la Batellerie, repas convivial, découverte des jardins suspendus et visite de la distillerie de Biercée située à Ragnies, l'un des plus beaux villages de Wallonie...

Départ à 9h à la rue Louis Lallieux, sur le parking du Carre-

four, à Genappe. Le retour se fera au même endroit, vers 18h. La journée est accessible aux personnes à mobilité réduite (information à préciser lors de l'inscription). Inscription : 50 € pour le bus, les visites et le repas.

Informations :
Il vous est désormais demandé d'acheter vos billets pour les activités du 38 en ligne ! Rendez-vous sur www.le38.be et suivez les instructions. Un problème ? Nous répondons à vos questions au 067/77.16.27 ou à reservation@le38.be.



CETTE SAISON SOUS LE SOLEIL DU 38...

Laissez-vous emmener sur les sentiers de l'émerveillement, du rêve et de la créativité... Entre balades, expos, yoga, projections, nuit zébrée, journée professionnelle, formation de guide local, activités jeunes

et ateliers créatifs, l'équipe du 38 a mis en place ce qu'il faut pour vous faire vibrer et vivre de belles expériences !
Ci-dessous, vous découvrirez nos activités

phares ; elles se trouvent plus en détail sur notre site www.le38.be ou sur les réseaux sociaux.
Grande nouveauté cette année, plus de

réservations par téléphone ou mail : vos places seront à acheter en ligne, sur le site du 38. En quelques clics, vous pourrez obtenir vos billets. De quoi vous faciliter la vie !



LES ATELIERS 2.0
Des rencontres pour les personnes âgées désireuses d'en savoir un peu plus sur les trucs et astuces de la technologie... Une fois par mois au 38. Gratuit. Sur réservation.



LES LUNDIS CULTURE
Jouer, cuisiner, papoter... Un lundi par mois, retrouvons-nous au 38 pour partager un moment convivial. De 60 à 120 ans. Gratuit. Sur réservation.



FERMES EN FÊTE
Promenades, ateliers créatifs, repas, marchés, animations, conférences... Les Fermes en Fête sont des rendez-vous variés et résolument familiaux. Une initiative du Gal Pays des 4 Bras.



LA FÊTE DU 38
Venez passer du temps avec l'équipe dans le jardin du 38. Vous verrez, on en aura, des choses à vous dire...



PROJECTION PLEIN-AIR
« C'est arrivé près de chez vous » de R. Belvaux, A. Bonzel et B. Poelvoorde. Une projection sous les étoiles, un film culte, des snacks et des transats... À 20h dans le jardin du 38. Gratuit. Sur réservation.



CHENAPPANS EN BALADE
Partons à Thuin, à la découverte du quartier du Rivage, haut lieu de la Batellerie, des jardins suspendus et de la distillerie de Biercée... De 9h à 18h. 50€. Sur réservation.



BALADE ET YOGA
Une initiation yoga pour les 5 ans et plus, une balade pour les parents, un casse-croute en route... cette journée sera placée sous le signe de la relaxation. 2€/yoga, 15€ le panier. Sur réservation.



FORMATION GUIDE
Envie de partager la beauté et l'histoire de Genappe avec des visiteurs ou des groupes scolaires ? Participez à cette journée de formation au 38. De 9h à 16h. Gratuit. Sur réservation.



NUIT ZÉBRÉE
Un spectacle qui décroisonnera les styles et les genres, une soirée hybride mélangeant krump, dj, littérature et théâtre... À 20h. Lieu à déterminer 5€. Sur réservation.



ADOpte TON PATRIMOINE
Une journée festive pour célébrer la fin du projet au cœur de Ways. Dès 10h, bar, petite restauration et château gonflable sur la Place Comte Cornet. Gratuit, accès libre.



EXPO & CONFÉRENCE
Les élèves d'Architecture de l'ULB ont imaginé les futurs bâtiments de l'école NESPA et repensé la place d'une école secondaire dans le centre de Genappe... Conférence (18/10 à 20h) + expo du 18/10 > 28/10. Au 38. Accès libre !



HALLOWEEN AU 38
Stands thématiques, ateliers créatifs et animations horribles... une fête sur-mesure attend vos enfants ! La soirée sera dédiée aux ados qui aiment avoir la chair de poule... Au 38. Sur réservation.



PETIT SAMEDI
de Paloma Sermon-Dai. Documentaire suivi d'un débat. L'histoire d'un homme qui tente de se libérer de ses addictions... En présence de la réalisatrice. Gratuit. À 20h au 38. Sur réservation.



FESTIVAL « EN AVANT »
Spectacles et ateliers, coin lecture et jeux vidéos... « En avant » est un festival qui conscientise les enfants à leurs droits, d'une manière ludique et festive ! Gratuit. Au 38.



JOURNÉE PRO
Destinée aux travailleurs du secteur de la jeunesse, cette journée sera consacrée à l'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Conférences et tables rondes. Gratuit. De 9h à 16h au 38. Sur réservation.



HABITER VIEUX-GENAPPE
En 2022, le projet ira à la rencontre des habitants de Vieux-Genappe. Une première rencontre avec les personnes intéressées aura lieu le 24/11 dans un lieu à déterminer, à 19h.



SOIRÉE SLAM
17h>19h : Atelier de création de slam
20h : Début de la scène slam, ouverte à tous
Si vous souhaitez monter sur scène, envoyez un mail à cecile@le38.be ou faites-le nous savoir le jour même. Gratuit. À 20h au 38.



COURTS-MÉTRAGES
« Anima on Tour » + petit-déjeuner de Noël
Venez partager un moment en famille et découvrir une série de courts métrages. (51 min), dès 6 ans. Cacao et cougrou avant la projection ! 3€. À 10h au 38. Sur réservation.



VOYAGE SONORE
Entre relaxation et méditation, le voyage sonore offre une expérience de relâchement du corps et de l'esprit par la vibration des bols chantants. 5€. Séances à 10h ou 17h. Au 38. Sur réservation.



FILM D'ANIMATION
« Maman, il pleut des cordes », de Hugo de Faucompret, est un film fait de personnages colorés, et porté par une superbe animation ! Suivi d'un atelier d'illustration. 3€. À 10h au 38. Dès 6 ans. Dans le cadre de CinéMômes.



LES RENDEZ-VOUS DU MONTY

FETE D'OUVERTURE DE LA SAISON

Le 2 septembre, à partir de 19h
Karaoke à 20h30
Sortie du programme, présentation de la saison, apéro partagé, retrouvailles et ... pour la première fois au MONTY, un KARAOKE LIVE !!!
Les musiciens du groupe Karatoké interpréteront vos chansons préférées à la demande et feront de vous la star d'un instant magique !
Gratuit et sans réservation

La MOBI FIESTA est de retour !

Le 17 septembre
Dans le cadre de la semaine de la mobilité les associations de Genappe et Court-saint-Etienne et Villers-la-Ville vous convient à leur deuxième Mobi Fiesta!
Plus d'infos sur la page facebook de la MOBI FIESTA



Le Rendez-vous des Permapotes

Rendre la permaculture accessible à tous ! Chaque dimanche de 11h30 à 12h30 au MONTY, Tables de discussion thématiques, des ateliers, des échanges de savoirs et de services. Calendrier des activités sous réserve de modification. Gratuit et sans réservation sauf certains ateliers (des précisions arriveront prochainement)
Le 18 septembre : Trucs et astuces pour conserver ses légumes
Le 25 septembre : Cultiver des légumes perpétuels
Le 2 octobre : Atelier : Cultiver des champignons
Le 9 octobre : Comment récolter, sécher et conserver ses graines ? avec Ionna Vatsolaki
Le 16 octobre : Quels sont les meilleurs fumiers pour le jardin ? Par Olivier Gérin



Se Soigner et se nourrir par les plantes.

Un jeudi par mois de 19h à 22h, jusqu'en juin 2023, animé par Virginie Bertimes de Sacrées Végétales au Monty
Le 29 septembre - La Culture des plantes. Attention, cet atelier n'aura pas lieu au MONTY mais à Frasnes-lez-Gosselies !
Jeudi 20 octobre - Confectionner Baumes et macérats huileux
Infos : Virginie Bertimes Sacrées Végétales
info@sacreesvegetales.be
GSM : 0473/46.25.00 Tarif : 25 € par atelier.



Une soirée combinée avec 2 spectacles du TOF !

Marionnettes
Dans l'atelier - Tof Théâtre
Le 30 septembre à 20h30, Repas proposé à partir de 19h
Tout public à partir de 8 ans - Durée 18 mn
Mémoire d'un trou de serrure - Tof Théâtre
Pour adultes uniquement - Durée : +/- 8 mn
Prix des places : Au chapeau
Organisé par le TOF Théâtre
Infos : lemonty.be
Réservations : reservation@le-monty.be



Comment adopter une bonne posture devant les écrans ?

Le 4 octobre l de 20h à 21h30
Atelier pratique avec Christelle Blanckaert, kiné & ergo-thé-

peute de formation.
Infos et Réservations : cri-criblanckaert@gmail.com Tarif: 12€/ personne



Le Festival Musiqu3, pour la deuxième fois

Le 7 octobre à 20h30
Au programme : Milhaud, Ravel, Martin, Debussy, Tranchant et Scotto
Artistes : Elodie Vignon, Sarah Laulan, Laure Stehlin et l'ensemble Trio Khnopff.
Rencontre avec les artistes à 20h
Prix des places : 17€ - 10 € (moins de 26 ans)
Informations et réservations : <https://shop.utick.be/?module>



Les ça m'dit bien du MONTY font la fête à RENAUD !

Le 8 octobre, à 20h – au chapeau, réservation recommandée. Petite restauration sur place

Et... :

Chaque mercredi après-midi, jeux de société
Chaque jeudi après-midi, les tables de conversation de Jenny (anglais, français, espagnol, italien...)
Chaque dernier samedi du mois, de 10 à 13 h, le REPAIR CAFE. le prochaine : 24 septembre.



ET POURQUOI PAS LA 22BW ?

Si vous cherchez une Unité Guides pour votre/ vos fille(s) à taille humaine (6-16 ans), la 22BW Saint-Jean-Baptiste de Loupoigne cherche de nouvelles recrues ! Pas besoin d'être sur liste d'attente, ou d'envoyer un mail à minuit, nous avons une place pour elle(s).

cet article, c'est que vous êtes un peu/beaucoup intéressé, alors venez tester une ou plusieurs réunions les 17, 24 septembre ou 1er octobre pour prendre la température. Nous vous y attendons avec impatience.

Informations :
Église Saint-Jean-Baptiste à Loupoigne
Samedi de 14h00 à 17h30
unite.loupoigne@gmail.com - 0477/78.28.50



Si vous poursuivez la lecture de

ASSOCIATION - MOUVEMENT DE JEUNESSE

LA CROIX-ROUGE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

La maison de Nivelles, Genappe, Villers-la-Ville est à la recherche de bénévoles pour toutes ses activités :

péen Premiers Secours)
Animations Jeunesse, Collectes de sang à Genappe, Bousval, Tilly

Informations :
Croix-Rouge de Nivelles : 0476/38.70.35 !



MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
ptfaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**

**Les Jardins
de Quentin**

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



ASSOCIATION - CERCLE D'HISTOIRE

ENCODAGE, SITE INTERNET ET PUBLICATIONS AU CHAPG

Le cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe a fusionné sa collection des publications « Journal de Genappe », « Grign' dints » - ancêtre de ce journal avec une collection privée. Il a pu ainsi rassembler tous ces journaux, à l'exception de 2 numéros manquants qui ont été recherchés sans succès jusqu'à présent à savoir les numéros 69 et 74.

Devant l'intérêt des articles relatant la vie genappienne sur les quarante dernières années, Alain Riquet et Christophe Balestrie ont établi un relevé des sujets ou des personnages dignes d'intérêts en toute objectivité et sans parti pris. Ce relevé, du n°1 à décembre 2021, est accessible à tous sur le site internet du cercle. www.genappehistoire.be

Il faut préciser que seuls les titres des articles sont repris et, pour en consulter le contenu, il convient de se rendre à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine à Glabais.

Ne sont pas repris dans le relevé : Les éditoriaux, Les décisions communales, L'état civil (naissance - mariage - décès), les agendas.

Le fichier repris sur le site internet comprend 3 colonnes : En 1 : le numéro du journal En 2 : sa date de parution En 3 : le titre de l'article. Un mot clé est attaché à chaque article pour simplifier la recherche.

Il existe également sur le site du Cercle un relevé de tous les articles des 71 numéros du « Vieux- Genappe Infor », journal paroissial trimestriel distribué aux habitants de Vieux Genappe paru de juin 1975 à décembre 1992.

Le numéro 2 du Lothier roman « Quand le train passait à Villers-Perwin » est consacré à des petites histoires autour du bois de la Hutte et de la ligne 131 Sart-Dames-Avelines- Villers-Perwin- Frasnes-lez-Gosselies. Il est en vente à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine au prix de 10 € ou sur commande via le site du Cercle.

ASSOCIATION - CESEP

RECHERCHE D'EMPLOI ET RÉSEAUX

60h pour booster vos recherches Le Cesepe propose de vous conseiller et de vous outiller pour valoriser vos atouts et vos expériences. Avec le soutien d'un professionnel, vous clarifierez votre projet, rédigerez un CV, une lettre et d'autres outils nécessaires à votre recherche d'emploi. Vous apprendrez à consolider

votre image sur les réseaux sociaux et à analyser les offres d'emploi et vous vous préparerez aux entretiens d'embauche.

Informations :
CESEP Asbl
Rue de Charleroi, 47 - 1400 Nivelles
0677/89.08.50 - ar@cesep.be

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A



ASSOCIATION - CYCLO FONTENY

LE CYCLO FONTENY EN VADROUILLE VERS LA MER

Pour la seconde année, le cyclo Fonteny s'est fixé un objectif : aller à la mer un jour et retour le lendemain. A l'initiative de Yves Desmet qui a choisi le parcours, le départ est prévu le mercredi 25 mai veille de l'Ascension. 7 samourais - tel que le président nous a appelé - ont pris la direction du Coq. 5 genappiens, un lasnois et un nivellois ont quitté le local de Fonteny vers 8 h 30. Après 20 kilomètres, c'est la 1ère difficulté avec la côte de 2 kilomètres entre Braine le Château et Hal. Dès la frontière linguistique passée, on change de monde pour les cyclistes : pistes cyclables propres bien marquées de trace jaune ou rouge ; un fléchage impeccable et quelques fois un site propre pour la pratique du vélo.

La traversée du Pajottenland nous fait découvrir de superbes paysages et après 80 km ; nous faisons un arrêt à Merelbeke près de Gand dans un restaurant où il nous est possible de ranger nos vélos le temps du repas. Après avoir repris quelque force ; sous un vent persistant, nous prenons la direction de Bruges le long du canal Gand Bruges. Après 50 km ; nous traversons les vieux quartiers de la ville. Il nous reste 20 km le nez dans le vent du large pour rejoindre l'hôtel Ibis du Coq vers 17 h. Après 150 km à une vitesse de 24 km/h, nous rejoignons Lina et Chantal qui se sont très aimablement occupées de l'intendance : un bon restaurant nous attend à Westende.

Jeudi 26 mai, après un frugal petit déjeuner, nous prenons la route du retour en direction du pays des collines. Nous filons vers Waregem et les routes empruntées par le tour de Flandre. Après le Kwaremont, on fait un court arrêt à Renaix avant de s'engager dans les collines hennuyères. Nous passons à Elzevelles sans voir de sorcières, Lessines, Enghien et nous terminons notre périple par les terribles côtes d'Hennuyères et Fauquez. Et c'est après 160 km que nous regagnons notre base à Fonteny où nos épouses nous attendent avec fierté. C'est ravi et heureux que nous terminions ce voyage et envisageons déjà 2023 ! Avis aux amateurs !!



ASSOCIATION - DRAMACT'IC

« PAROLES DE FRIC »

Après deux ans d'attente, la troupe DramAct'ic est impatiente de vous présenter son seizième spectacle à la salle communale de Loupoigne.

« De l'argent malhonnête obtenu un peu malhonnêtement devient-il de l'argent honnête ? » Georges est le petit employé modèle sans grande ambition... jusqu'à ce qu'il échange, par mégarde, sa mallette contre celle d'un inconnu dans le bus qui le ramène chez lui... Là où se trouvaient ses gants, son écharpe et sa tartine gruyère-tomate, il y a désormais 7 350 000 €. En quelques minutes, cet honnête banquier décide de changer de vie et de filer à Rio! Mais essayer de s'enfuir avec de l'argent volé quand tout le monde veut vous retenir,

ça gâche forcément le souper d'anniversaire surprise préparé par son épouse ! De mensonges en mensonges, d'imprévus en imprévus, d'engrenage en engrenage, ce vaudeville fait courir tout le monde... et beaucoup rire le public.

« Paroles de Fric » est l'adaptation de la pièce « Espèces menacées » de Ray Cooney créée en 1994 et jouée en 2015 par le Théâtre Royal des Galeries à Bruxelles.

Avec sur scène : Amandine Van Grootenbruel dans le rôle de Marie Poupet, la veuve éthylique ; Muriel Cambier est Sylvie l'amie du couple ; Rita Vitoux mène l'enquête en tant qu'inspecteur Colpaert; Olivier Debouck interprète Jacques le mari de Sylvie et l'éleveur de

caribous ; Vincent Scruel veut sa « part du gâteau » en tant qu'inspecteur Rousseau, un flic Ripoux ; Bryan Marchand doit conduire tout ce petit monde à l'aéroport en taxi et Marc Potvin est Georges André Poupet qui rêve d'ouvrir une frieterie sur la plage.... Sans oublier, entre autres, à la régie, Julien François

Informations :
Le vendredi 23 septembre 2022 à 20h
Le samedi 24 septembre 2022 à 20h
Le dimanche 25 septembre 2022 à 15h
Dans la salle communale de Loupoigne :
Il est prudent de réserver (10€/place)
Marc Potvin au 0486/46.14.07
www.dramactic.be .



ENVIRONNEMENT

GENAPPE, VILLAGES FLEURIS 2022

Cet été, la Ville a relancé le concours de fleurissement des façades « Genappe, villages fleuris ». Ce ne sont pas moins de 16 participants qui ont choisi de soumettre leurs aménagements floraux à l’œil du jury composé, cette année, des représentants du Concours « Villes et villages fleuris » de la Province du Brabant Wallon, du service environnement et espace vert de la Ville ainsi que de l’Echevin de l’environnement, Benoît Huts.

L’objectif de ce concours est de récompenser les actions menées par les particuliers et les commerçants en faveur de l’amélioration du cadre de vie et particulièrement de l’embellissement et du fleurissement des maisons d’habitations, des commerces et des restaurants, ... Après un passage du jury chez les participants pour y observer leurs aménagements, la remise des prix est organisée le 8 sep-

tembre. Cette année, le concours comportait 2 catégories, à savoir : Les jardinets fleuris et les façades ou balcons fleuris. Dans la catégorie, « Les jardinets fleuris », le concours a été remporté par une habitante de la Rue Emile François à Ways. La deuxième place est revenue à un habitant de la chaussée de Nivelles à Loupoigne. Quant à la troisième place du podium, elle est occupée par un habitant de la rue de la Cressonnière à Vieux-Genappe. Dans la catégorie « Les façades ou balcons fleuris », le concours a été remporté par une habitante de la chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe, la deuxième place est attribuée au commerce le Chai et la souris situé rue de Ways à Genappe. Quant à la troisième place du podium, elle est occupée par une habitante de l’avenue des Habitations modernes à Bousval. Cette année, le jury a également

été séduit par l’aménagement du commerce le Chai et la souris situé rue de Ways à Genappe pour le soin apporté à sa vitrine malgré les travaux importants dans cette rue. Nous espérons que cette belle initiative inspirera d’autres commerces à fleurir leurs devantures. Les trois premiers de chaque catégorie du classement ont été récompensés par un bon d’achat à valoir dans une pépinière locale. Quant aux autres participants, ils ont tous reçu une plante vivace pour agrémenter leur parterre. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l’ensemble des participants ainsi que toutes les personnes qui fleurissent leur façade ou jardin et qui contribuent, eux aussi, à rendre notre cadre de vie plus agréable. En annexe de cet article, une photo de la façade du vainqueur « Les façades et balcons fleuris » concours 2022.

ASSOCIATION - LES AMIS DE BOUSVAL

SPÉCIAL NOUVEAUX HABITANTS DE BOUSVAL

Signe de l’importance que nous y accordons, c’est avec plaisir que nous, les Amis de Bousval (AdB), nous recommandons cette activité d’accueil. Déjà un Apéro avait été proposé en 2019 mais le COVID a empêché depuis lors toutes les initiatives. Vous vous demandez peut-être à qui s’adresse notre invitation.

Elle est bien sûr destinée à ceux qui, dans les trois ou quatre dernières années, se sont installés à Bousval, dans le centre ou dans un des hameaux. Cependant, tous sont les bienvenus et les plus anciens se feront un plaisir d’être présents aussi. D’ailleurs, ne sommes-nous pas tous un peu nouveaux dans un village plus que millénaire ?

Si vous lisez le Bousvalien, mensuel édité par les AdB et distribué dans le village, vous nous connaissez déjà un peu. Association à taille humaine, les AdB veulent rendre la vie citoyenne plus conviviale ; ils proposent un lieu où débattre et discuter des problèmes du village en toute franchise, un lieu où dialoguer avec les élus communaux sur les sujets qui nous concernent tous.

L’association veut faire mieux connaître la situation du village aujourd’hui et aussi son passé depuis la première implantation romaine jusqu’aux industries du XIXe siècle. Pour mieux le comprendre, mieux le respecter et mieux l’apprécier.

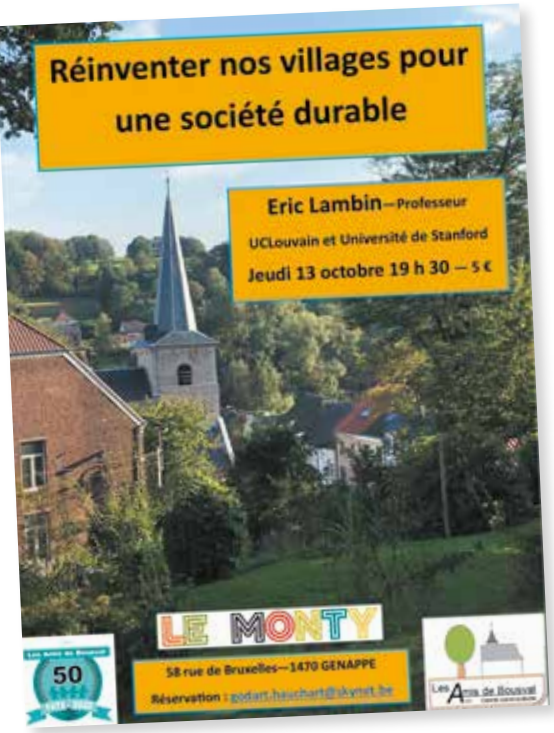
Porte-parole de tous, cheville ouvrière de multiples activités, l’association poursuit sa réflexion : comment mettre en valeur notre patrimoine et nos paysages, nos sentiers, nos promenades ? Quelle place pour les enfants ? Quels projets pour mieux vivre ensemble ... ? Voilà tout ce dont nous aimerions parler avec vous, pour répondre à votre questionnaire sur le village mais aussi pour connaître vos centres d’intérêt, vos souhaits. Et à l’occasion des 50 ans des Amis de Bousval, comment se projeter dans 10 ans, dans 20 ans, dans 50 ans, ici dans notre village.

C’est avec plaisir que nous vous invitons chaleureusement à participer à l’apéro sympa qui fera se rencontrer anciens et nouveaux habitants « en vrai » et pas seulement par Internet ou via le Bousvalien.

Y participeront aussi fermiers, commerçants, entrepreneurs locaux, qui nous présenteront leur savoir-faire. Des moyens se-

ront mis en place pour favoriser les échanges ; des posters explicatifs seront affichés et des vidéos défileront pour encore mieux communiquer sur Bousval. Nous répétons notre invitation et nos souhaits de bienvenue à ceux qui sont arrivés à Bousval, par hasard peut-être, et qui n’y resteront pas par hasard

Informations :
Place Communale, en contrebas de l’église. Quand ? Samedi 24/09 de 16 h à 18 h.



ENVIRONNEMENT

PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L’AZOTE

Le Collège Communal informe la population que dans le cadre de la Directive 91/676/CEE concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, le Programme de gestion durable de l’azote a été mise à jour et est soumis à une enquête publique sur l’entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Ouverture de l’enquête, le 16 août 2022. Clôture de l’enquête : 30 septembre 2022 à 10h00.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d’ouverture jusqu’à la date de clôture de l’enquête, chaque jour ouvrable, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 08h00 à 12 h00 et de 13 à 16h00 ou le samedi matin. Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>

Lorsque la consultation a lieu

le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l’avance auprès de Mme A. Roland, conseillère en environnement au 067/794.272. Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par la conseillère en environnement ou, à défaut, par l’agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites au moyen du formulaire électronique disponible en ligne sur <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>. A défaut, il peut les adresser à l’administration communale ou encore à l’administration régionale à l’adresse suivante : via mail : enquetepublique.pgda@spw.wallonie.be ou par voie postale : Service public de Wallonie- Agriculture, Ressources naturelles et Environnement Département de l’Environnement et de l’Eau- Enquête publique PGDA- Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES



ENVIRONNEMENT

RAMÈNE TES FRUITS !

Cette année encore, nous accueillons Pépipom et sa presse mobile.

Vous avez trop de pommes et poires ? Vous ne savez plus qu’en faire ? C’est le moment de venir les presser et de tester la presse.

Vous repartirez avec un délicieux jus de fruit maison et local à consommer tout au long

de l’année avant la prochaine récolte.

Rendez-vous le vendredi 23 septembre 2022 de 9h à 17h sur le site de l’Espace 2000 (sur le parking arrière à côté de la salle polyvalente). La prise de rendez-vous est obligatoire, pour ce faire vous pouvez consulter le site internet : www.pepipom.be ou par téléphone : 0471/44.00.76

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



CAMPAGNE DE DÉRATISATION D'AUTOMNE

Pour rappel, afin de lutter contre une présence de plus en plus importante des rats sur le territoire communal, un phénomène constaté dans de nombreuses communes wallonnes, la Ville a été contrainte de modifier sa campagne de dératisation et de l'axer uniquement sur les sites communaux (égouts, voiries, fossés, abords des cours d'eau).

La campagne de dératisation d'automne est à nos portes. C'est ainsi que du 26 au 28 septembre prochains, des spécialistes de la société Animal Pest Contrôle déposeront des produits raticides dans les endroits publics tels que les égouts et ce, principalement les rues dans lesquelles la présence de rats a été détectée par les citoyens. La ville compte sur la collaboration de ses habitants et les invite à signaler au service environnement (environnement@genappe.be ou 067/79.42.29) les endroits où ils auraient éventuellement constaté la présence de rats en domaine public.

En ce qui concerne la mise à disposition de poison, vous avez toujours la possibilité de vous en procurer, dans les limites fixées, à l'accueil de l'Hôtel de Ville sur présentation de votre carte d'identité. Si la Ville veut intensifier son action en vue de lutter contre la présence des rats en domaine public, elle ne peut le faire seule. Il faut également que les citoyens prennent les mesures utiles, sur leur parcelle, pour limiter cette

propagation.

Voici donc quelques conseils : Évitez la disponibilité de sources de nourriture : placez les aliments dans des récipients fermés dans votre garde-manger, prévoyez des containers fermés pour vos sacs à ordures, ne nourrissez les oiseaux de jardin qu'avec modération pendant les périodes de grand froid, limitez la disponibilité de nourriture autour des animaux de basse-cour, nourrissez votre chien et votre chat qu'à l'intérieur. Évitez de leur offrir des abris : composts ouverts, tas de bois, silos, tas de fumier, ballots de paille, amas de ferraille ou briquillons, abri de jardin, etc.

Supprimer les éventuels lieux de nidification et les entrées pour les rats. Pensez à prévoir des portes et volets hermétiques, colmater les passages techniques, fermer les égouts et écoulements ouverts et il est impératif de prévoir des grillages aux ventilations. Notons que le territoire des rats ne coïncide pas avec les limites des propriétés privées. Il y a, donc, toujours intérêt à s'unir/se concerter entre voisins pour la prévention et les traitements.

Pour rappel, si vous posez du poison, veillez à ce qu'il soit la seule source de nourriture car face aux graines pour les poules/oiseaux, au compost alimentaire ou à toute autre nourriture pour animaux ou sacs poubelles les sachets de raticides ne font pas le poids.



SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT 2022 LA RÉSERVE NATURELLE

Comme chaque année en septembre, nous vous donnons rendez-vous pour la désormais traditionnelle Semaine de l'environnement organisée par le service et l'échevinat de l'Environnement. Cette année, nous vous proposons une incursion dans la réserve naturelle domaniale des anciens décanteurs La réserve naturelle de Genappe, située sur le site de l'ancienne sucrerie.

Acquis par la Région Wallonne en 2007 après la fermeture de la sucrerie, la plus grande réserve naturelle du Brabant Wallon, avec ses 77 hectares, nous étonne par sa grande biodiversité animale et végétale. Elle forme un écosystème équilibré qui passionne les amateurs et les professionnels de la faune et de la flore.

Afin de conserver et d'améliorer ce site, l'ASBL Environnement-Dyle en étroite collaboration avec le DNF (le Département de la nature et des forêts) se charge de l'entretien du site en régulant le développement des plantes pour garantir les habitats des animaux sédentaires et migrants notamment en assurant la gestion de décanteurs pour lutter contre l'envahissement de la végétation.

Comment est-elle gérée et préservée, dans quel but ? Qui sont ses occupants et comment évolue leur présence ? Autant de questions qui trou-

verons réponse grâce au programme proposé pour vous présenter ce site incroyable du vendredi 16 au dimanche 25 septembre 2022.

Vernissage
Vendredi 16 septembre à 18h30 - Salle du conseil communal. Ouverture de l'exposition des photos prises dans le cadre des ateliers photos organisés dans la réserve naturelle cet été.

Conférence « Une réserve naturelle, des gestions ».
Lundi 19 septembre à 20h - Salle du conseil communal. En quoi consiste la gestion de la réserve en faveur de la biodiversité ? Marc Georges et Jean-Marie Henkes, membres de l'asbl Environnement-Dyle, vous informera sur les réalisations au sein de la réserve. Gros travaux et gestion ponctuelles n'auront plus de secret pour vous.

Insectorama
Mercredi 21 septembre de 13h à 15h
Réservations obligatoires : environnement@genappe.be - 067/79.42.73
Equipés de filets à papillons et de boîtes d'observations, les enfants sont invités à découvrir les habitants des « micro-mondes » qui nous entourent. Animation destinée aux enfants entre 8 et 12 ans.

Conférence « 18 Années de gestion pour quel résultat ? »
Jeudi 22 septembre à 20h - Salle

du conseil communal. Pourquoi un accès limité dans une réserve naturelle, que protège-t-on et quels sont les résultats ? Philippe Hermand, ornithologue et membre de l'asbl Environnement-Dyle vous présentera une synthèse de l'avifaune présente à la réserve. En particulier les oiseaux d'eau et leur évolution.

Gestion de la réserve naturelle
Samedi 24 septembre de 9h30 à 13h
Réservations obligatoires : environnement@genappe.be - 067/79.42.73
Vous souhaitez mettre la main à la pâte ? Participez à une gestion de la réserve naturelle qui aura pour but de débroussailler et couper une série d'arbustes dans une partie de la réserve particulièrement riche en plantes et papillons. A emporter : gants, vêtements et chaussures adaptées à la météo.

Balade du tadorne.
Dimanche 25 septembre de 8h et 12h
Réservations obligatoires : environnement@genappe.be - 067/79.42.73
Découvrez cette nouvelle boucle de promenade réalisée par Environnement-Dyle et le Relais du Visiteur. Des guides commenteront la faune et la flore environnantes, tout en vous conduisant aux observatoires vous permettant de découvrir l'avifaune présente sur les sites.

Le Rendez-vous des Artisans

Genappe
Ballodrome
Rue de la Station

Vendredi de 17h à 21h

12/08 9/09 14/10

Pattyn
Garage-GENAPPE

VW SEAT SKODA Commercial Van Center WAY WONDER CAR CLIPPER

RUE DERNIER PATARD,5 - 1470 Genappe
Tél. 067 77 28 71
info@garage-pattyn.be
www.pattyn-automobiles.be

POUR L'INFORMATION AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



ENVIRONNEMENT

2 NOUVEAUX BOX VÉLOS SÉCURISÉS

L'Espace 2000 et la rue de la station sont, à présent, équipés d'un box vélos sécurisé. Toujours dans le but de promouvoir la mobilité douce et l'utilisation du vélo auprès de ses habitants, la Ville de Genappe a installé deux nouveaux box vélos sécurisés.

Pour qui ?

L'accès au "Box vélos" est destiné aux cyclistes qui utilisent fréquemment le vélo comme moyen de déplacement et qui ont un besoin réel d'emplacement sécurisé pour une durée moyenne (1h à 1 journée) dans le cadre, par exemple, de déplacements vers les commerces, les infrastructures scolaires ou sportives, les services du village, ou de prendre les transports en commun dans le cadre d'un déplacement intermodal (càd visant la combinaison de divers modes de déplacement dont le vélo).

Comment ça fonctionne ?

Ce range vélos est sécurisé grâce à un contrôle d'accès qui fonctionne par carte magnétique (badge) ou via smartphone (application). Chaque utilisateur a accès à une des 5 places de l'abri sans attribution spécifique et en fonction des places disponibles au mo-

ment de l'usage. L'abri est partagé avec d'autres utilisateurs, il n'est donc pas question de s'approprier un emplacement. Les abris à vélos sécurisés sont collectifs et ne sont pas des coffres-forts. Chaque abonné utilise un système de contrôle d'accès via un badge ou un smartphone. Cela ne veut pas dire que le risque de vol ou de dégradation est réduit à zéro. Chaque cycliste doit impérativement bien attacher son vélo (roue et cadre à un point d'ancrage) avec un bon cadenas.

L'abonnement

L'abonnement coûte 25€ par semestre (soit 0.13€ /jour) et est reconduit sur demande unique-ment. La fin de validité de l'abonnement mettra fin tacitement au droit d'accès au parking vélos. Le badge sera désactivé dès la fin du contrat. Le-la contractant-e qui dispose d'un badge d'accès est tenu-e de le rapporter à la Ville de Genappe au plus tard 7 jours après la fin du contrat. Au-delà de ce délai, la caution ne sera pas rendue.

La caution

Une caution de 20€ est demandée afin de couvrir les frais en cas de perte, vol ou détériora-

tion du badge d'accès (si ce dernier est privilégié à l'application smartphone). Dans le cas où la caution est utilisée, une nouvelle garantie sera demandée. Autrement, celle-ci est restituée lorsque le contrat se termine.

Intéressé(e)s ?

Vous serez ensuite contacté par le Service Environnement qui vous informera des aspects techniques de l'utilisation de l'abri sécurisé, son ouverture et sa fermeture.

Règlement

Consultez le règlement d'accès au box vélos sur le site internet de la Ville www.genappe.be



ENVIRONNEMENT

VENEZ NOUS AIDER À NETTOYER LA DYLE

Parce qu'il est nécessaire d'entretenir les cours d'eau au même titre que les voiries, Aer Aqua Terra organise, comme chaque année, le nettoyage de la Dyle. Ils ont besoin de vous !

Si vous êtes disponible un ou plusieurs jours entre le 11 et 28 septembre, inscrivez-vous pour les aider sur un tronçon du

cours d'eau à Genappe. Seuls ou en groupe venez participer !

Il y a du travail pour tout le monde : il faut extraire les déchets du lit de la rivière, les hisser sur la berge, les acheminer vers le tri, les emballer et enfin les évacuer. Tous les coups de main seront les bienvenus entre 9h à 16h.

Concrètement : www.genappe.be - Inscrivez-vous sur le Doodle en mentionnant votre pointure lors de votre inscription. Les grandes bottes de pêcheurs et les gants sont fournis.

Information :
Ann-Laure Furnelle
aeraquaterrasbl@gmail.com
0496/55.69.09

ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE BOUSVAL

Le 19 septembre 2022, les travaux d'aménagement de la Place de Bousval débiteront pour une durée de 120 jours soit jusqu'au mois de mars 2023 (moyennant intempéries). C'est la société Haulotte qui a été désignée pour la réalisation desdits travaux.

Ce projet, co-construit avec la Commission Locale de Développement Rural et les riverains est issu du Plan communal de Développement rural (PCDR). L'aménagement est estimé à 867.647.99€ subsideés à 60 % par la Région Wallonne.

Ce chantier est organisé autour de trois phases. Lors de la première phase, la Place sera totalement inaccessible aux voitures. Lors des deux

phases suivantes, la Place sera découpée en deux zones dont l'une restera accessible pour le stationnement et la circulation piétonne et cyclable.

Ce lifting de la Place, lieu central dans la vie du village, est attendu depuis de nombreuses années et le lancement des travaux ne peut que nous réjouir.

Bien que notre souhait soit d'impacter le moins possible les riverains et la vie du village, les habitudes de stationnement et de déplacement depuis et vers ce lieu vont connaître quelques semaines mouvementées. Nous sommes convaincus que le beau résultat nous fera vite oublier ces moments plus difficiles. Merci pour votre patience.



ENVIRONNEMENT

BONNE NOUVELLE POUR LE PARC DE LA DYLE !

Genappe reçoit le subside wallon pour l'aménagement du Parc.

Dans le cadre du plan communal de développement rural, la commune et la CLDR ont déposé un avant-projet d'aménagement du parc de la Dyle (situé à l'arrière de la rue de Ways). Le projet est estimé à 550.000€ dont 80% seront subsideés par la Région wallonne.

Les grands principes d'aménagement visent à préserver et à valoriser ce bel écrin de verdure du centre-ville.

Nous sommes ravis par cette nouvelle et attendons avec impatience de nous lancer dans l'étude de l'aménagement paysagé du site avec un bureau spécialisé dans le domaine. Ce travail sera réalisé en collaboration avec la CLDR et les riverains.

CENTRE FUNÉRAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (Offert - 120 pers.) - Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03



VOITURE PARTAGÉE, ET DE TROIS !

En octobre 2020, nous étions fiers de vous présenter deux véhicules électriques partagés mis en service à la rue de la Station au centre de Genappe. Même si ce système de partage existait déjà dans de nombreuses grandes villes en Belgique, c'était une nouveauté en Région wallonne pour une Ville de la taille de Genappe. Comme cela est précisé dans notre Programme Stratégique Transversal (PST), la Ville de Genappe souhaite mettre en place une politique volontariste en matière de mobilité.

Chez nous, ce système de voitures partagées à des fins privées connaît une forte popularité. Les voitures partagées sont disponibles 24 h/24. Chacun peut réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » et payer la durée et le nombre de kilomètres parcourus. Ce système de voitures partagées a de nombreux avantages, tant au niveau économique qu'écologique. Tout d'abord, il permet aux personnes n'ayant pas besoin d'un véhicule quotidiennement de ne pas en acheter et mais de pouvoir en partager un en fonction de leurs besoins. Cela permet également aux personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un véhicule propre d'accéder à plus de mobilité.

De plus, cela permet de réduire

le nombre de voitures en circulation sur nos routes et donc de résoudre certains problèmes de parking, d'embouteillages, et de diminuer ainsi les émissions qui en découlent (CO2, particules fines). Genappe fait sa part en matière d'Actions Bas Carbone.

Ces véhicules peuvent également être utilisés à titre gratuit pour les déplacements professionnels des membres du personnel communal, du CPAS et du 38 - Carrefour culturel.

Après moins de deux années de fonctionnement, nous sommes heureux de pouvoir mettre en service une troisième voiture au centre de notre Ville. Cette opération est neutre au niveau budgétaire. En effet, l'utilisation croissante des voitures induit une diminution de la charge financière pour la Ville.

La clé de notre succès tient sans aucun doute également à la bonne collaboration avec Auto Motors Share et à la promotion régulière du système d'autopartage à Genappe.

Ce troisième véhicule est à présent accessible par tout un chacun. N'hésitez pas à l'utiliser !

Pour tout renseignement : 067/79.42.65- info@genappe.be



NOUVEAU GUIDE DES SERVICES EXTRASCOLAIRES

Nous nous réjouissons de pouvoir vous annoncer que notre guide d'activités extrascolaires 2022-2023 arrivera dans votre boîte aux lettres début septembre.

Sachant qu'il n'est pas toujours facile de combiner vie de famille, calendrier scolaire et vie professionnelle, la Ville de Genappe est soucieuse de pouvoir aider les parents dans leur organisation. Cette brochure contient une mine d'informations sur les milieux d'accueil extrascolaires visant les enfants de 3 à 16 ans.

Vous y retrouverez différentes activités : culturelles, sportives, artistiques, nature, se déroulant dans notre commune. Elle reprend également les lieux d'accueil organisés dans les écoles, les structures d'accueil pour les tout-petits et les mouvements de jeunesse. Le guide vous propose également des activités qui ont lieu durant les vacances scolaires.

Informations :
Ville de Genappe : 067/79.42.44 - enseignement@genappe.be

ENERGIE

1^{ER} SALON ACTIONS BAS CARBONE

Depuis son adhésion à la Convention des maires en 2017, la Ville de Genappe a élaboré un Plan d'Actions Energie Durable Climat (PAEDC) qui a pour but de réduire de 40%, d'ici à 2030, les gaz à effet de serre (GES), issus principalement de combustions d'énergies fossiles (charbon – pétrole – gaz).

La consommation énergétique annuelle générée sur notre territoire s'élevait à 427 GWh - soit 427.000.000 kWh - en 2013. Le trafic automobile représente 54% et les consommations des logements particuliers, 32%. La Ville a déjà entamé plusieurs actions pour réduire ses propres consommations : plan photovoltaïque, plan E-lumin (led), véhicules électriques partagés, opération Défi Énergie et Rénovation, Contrats de performance énergétique, isolation des bâtiments...

Le climat a besoin de votre collaboration !

Nous sommes tous concernés en matière de mobilité individuelle, d'isolation des logements et de production d'énergie renouvelable. Les pouvoirs publics et les citoyens sont les principaux acteurs capables de réduire drastiquement la production des GES (gaz à effet de serre) responsables du dérèglement climatique et de ses nombreux effets collatéraux (inondations, sécheresses, pertes de biodiversité, famines, immigrations...) Ce salon vous propose toute une série d'initiatives bas carbone, à portée de toutes les bourses, que vous pourrez prendre seul ou avec votre famille pour lutter contre le réchauffement climatique chez vous et dans votre quartier. Bonne visite !

Au Programme



FILM :
"Tout s'accélère", de Gilles Vernet
Jeudi 08/09 à 20h - MONTY - 5€

Gilles est un ancien trader devenu instituteur à Paris. Il s'interroge avec ses élèves sur l'accélération vertigineuse de notre monde. Fasciné par leurs réflexions, il décide de les filmer puis d'aller à la rencontre d'experts du sujet. Pourquoi nos sociétés recherchent-elles toujours plus de croissance ?

DÉBAT :
Quelle énergie pour demain ?
Vendredi 09/09 à 19h - salle du Conseil communal

Besoin de sobriété, d'efficacité, de renouvelable.

Les Invités : Philippe Defeyt, Économiste, fondateur et ancien Président d'Ecolo, Président de l'Institut pour un Développement Durable ; Francesco Contino, Ingénieur civil électromécanicien et professeur spécialisé en énergie à l'UCLouvain ; Frédéric Chorné, Docteur en sciences, expert carbone agréé ADEME. Directeur de Factor-X (accompagnement en économie circulaire).

Animation : Arnaud RUYSEN, maître de conférences et journaliste à la RTBF.

CYCLE DE CONFÉRENCES
Samedi 10/09 - Salle polyvalente, Espace 2000



13h15 - Agriculture et BIOgaz
Par : Daniel Coulonval, agriculteur à Vierves-sur-Viroin, a installé une station de biométhanisation dans sa ferme, et produit de l'électricité et du gaz naturel comprimé (CNG) et Aurélien Bardellin (asbl ValBiom - concrétisation d'initiatives durables intégrant la production de biomasse et sa transformation en énergies et matériaux).

14h30 - Projet SMS
La Société ATM-PRO, dont Alexis Dutrieux est le gérant, vise à démontrer qu'il est possible de réduire drastiquement ses dépenses énergétiques, en utilisant au maximum l'énergie renouvelable produite localement.



15h45 - Quelle influence a le photovoltaïque sur le réseau électrique ?
par ORES

17h - Les batteries thermiques
Arnaud Latiers, responsable technique de la société DESTORE, présentera le concept des batteries thermiques, développées par sa société.

ACTIVITÉS DIVERSES
Samedi 10/09 de 10h à 18h30

14 h - Atelier : Comment économiser l'énergie à la maison
salle du Conseil communal
Par Jonas MOERMAN, conseiller énergie-climat chez Ecoconso.

14h - Visite : Indrani Lodge et de la centrale biomasse Greendyle
Sur réservation (via QR code ou site web de la ville)

16h - Atelier : Autoconstruction et isolation chaux-chanvre
Par la société ISOHEMP



16 h - Concert : de "Polémie Incredible"
Le 38 propose un duo musical belge déjanté et à l'univers décalé.

CYCLE DE CONFÉRENCES
Dimanche 11/09 - Salle polyvalente, Espace 2000

13h15 - Eco conception d'un bâtiment scolaire
Salle polyvalente, Espace 2000
Les étudiants de l'école NESPA nous présenteront les plans de leur

future école et sa place dans le centre de Genappe.

14h30 - Projet Hydrogen
Salle polyvalente, Espace 2000
Un collectif d'habitants a réalisé une étude comparative de différents sites d'anciens moulins situés sur la Dyle et la Cala pour analyser leur potentiel hydroélectrique.

15h45 - Vers des éco pâturages ?
Salle polyvalente, Espace 2000
Nicolas Storms expliquera en quoi la plantation d'arbres fruitiers peut améliorer le bien-être des animaux grâce aux zones d'ombre et à l'effet brise-vent. C'est également bénéfique à l'environnement car la diversité florale est favorisée.



17h - Bois Energie
Salle polyvalente, Espace 2000
La coopérative Greendyle propose la fourniture d'énergie à tout un quartier. Cette énergie est produite par une centrale biomasse installée par Coopeos. Phitech propose des solutions pour la production locale des plaquettes de bois qui serviront de combustible.

ACTIVITÉS DIVERSES
Dimanche 11/09 de 10h à 18h30

10h30 - Atelier : Que puis-je faire à ma propre échelle ?
Yves Patte propose une réflexion sur les défis bas-carbone. Comment les habitants peuvent-ils porter des projets à l'échelle individuelle, d'une rue, d'un quartier, d'un village ?
Salle du Conseil communal

14h - Le Projet Hydrogen
Animation pédagogique sur le potentiel hydroélectrique de la Dyle. À la découverte de nos moulins.
Salle du Conseil communal

14h - Visite de deux sites exemplaires : Projet SMS suivi du moulin de Thy
Sur réservation (via QR code ou site web de la ville)

De 14h à 18h - Donnerie « spéciale rentrée »
Espace 2000 (sous chapiteau)
Un marché où tout est gratuit !
On donne tout ce dont on ne se sert plus et qui est toujours en bon état : livres, matériel scolaire, vaisselle, petit électroménager, matériel de puériculture, jouets...
En collaboration avec le MONTY.
Pour réserver un emplacement, contactez Angélique : 0486 70 14 89
13h : mise en place.
18h : remballage)

Les inscriptions pour les visites et les ateliers proposés samedi et dimanche se font via un code barre.





HANDICONTACT

ENSEIGNEMENT INTÉGRÉ



Le décret de la Communauté française du 5 février 2009 contient des dispositions relatives à l'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

Le jeune peut être intégré dans l'enseignement ordinaire, quel que soit son handicap, et sans avoir fréquenté l'enseignement spécialisé. Il recevra le soutien de l'enseignement spécialisé, dans lequel il devra être inscrit, même s'il suit uniquement les cours dans l'école d'enseignement ordinaire.

Cette inscription auprès de l'école d'enseignement spécialisé est demandée pour permettre la collaboration entre les deux systèmes (ordinaire et spécialisé).

Un contrat liera donc l'école d'enseignement ordinaire (dans laquelle l'élève suit les cours) et spécialisé (dans laquelle l'élève est inscrit), les Centres psycho-médico-sociaux (des deux écoles) et les parents.

Toutes les écoles devront dorénavant inscrire dans leur projet pédagogique les mesures qu'elles sont prêtes à prendre pour accueillir des enfants handicapés.

Il y a 4 types d'intégration : **intégration temporaire totale** : Elle se déroule une partie de l'année et concerne la totalité des cours. Il n'est pas obligatoire de fréquenter physiquement l'enseignement spécialisé, mais bien d'y être inscrit administrativement ;

intégration temporaire partielle : Elle se déroule une partie de l'année et concerne une partie des cours. Il est obligatoire de fréquenter physiquement l'enseignement spécialisé et l'enseignement ordinaire. L'élève est inscrit administrativement dans l'enseignement spécialisé ;

intégration permanente partielle : Elle se déroule toute l'année et concerne une partie des cours. Il est obligatoire de fréquenter physiquement l'enseignement spécialisé et l'enseignement ordinaire. L'élève est inscrit administrativement dans l'enseignement spécialisé ;

intégration permanente totale : Elle se déroule toute l'année et concerne la totalité des cours. Il est obligatoire d'avoir été inscrit dans l'enseignement spécialisé au plus tard le 15 janvier de l'année scolaire précédente.

L'intégration permanente totale peut être précédée soit par une fréquentation de l'enseignement spécialisé ou, une des trois autres formes d'intégration (temporaire totale, temporaire partielle ou permanente partielle).

Les Étapes de la procédure

La proposition est introduite auprès du chef d'établissement d'enseignement spécialisé. Ensuite, la direction ou le pouvoir organisateur de l'établissement d'enseignement spécialisé concerné consulte tous les intervenants suivants : Le Conseil de classe de l'établissement d'enseignement spécialisé ;

L'organisme qui assure la guidance des élèves de cet établissement (le centre psycho-médico-social (ordinaire ou spécialisé) : CPMS(S)) ; Les parents, la personne responsable de l'enfant ou le jeune lui-même s'il est majeur ; L'équipe éducative d'un établissement d'enseignement ordinaire.

Pour poursuivre la procédure, la concertation doit déboucher sur un avis favorable signé par tous les intervenants. Dès l'acceptation de la proposition d'intégration, la définition d'un projet d'intégration adapté aux besoins de l'élève est recherchée conjointement par le conseil de classe de l'établissement d'enseignement spécialisé et par le conseil de classe de l'établissement d'enseignement ordinaire concerné, assisté par le centre psycho-médico-social qui assure la guidance des élèves de l'établissement. À ce stade, un protocole est établi (document écrit qui décrit le projet d'intégration). L'Administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles est informée.

Informations :

Afin d'analyser vos besoins et d'y apporter une réponse adaptée et efficace, contactez votre bureau régional de l'AVIQ. Espace Coeur de Ville, 1 - OTTIGNIES 1340 Tél : 010/43.51.60 - br.ottignies@aviq.be

Vous pouvez aussi contacter Justine Servais, relais Handi-contact de la Ville : 067/79.42.39 - justine.servais@genappe.be .



« ETÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE ! »

Cet été, la cavalerie a débarqué ! En effet, la Ville, le Centre Public d'Action Sociale, l'Aide en Milieu Ouvert Tempo et la Maison des Jeunes le Bug-1 se sont associées pour mener à bien l'Opération « Eté Solidaire ».

Cette opération consiste à engager des jeunes genappiens entre 15 et 21 ans pendant les vacances afin de réaliser des petits travaux sur l'entité dans le but de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes, de créer une cohésion de groupe en rapprochant les générations tout en procurant une première

expérience de travail. Cette action existe depuis plusieurs années à Genappe et les retours sont très positifs. Les étudiants découvrent le monde du travail. Ils apprennent à travailler en équipe. Ils participent à l'embellissement de leur Ville et mènent une action solidaire.

Nos jeunes ont donc pu s'atteler à des travaux d'aménagement dans la commune et pu apporter leur aide aux bénéficiaires isolés du CPAS. Un véritable tremplin pour la suite !



À NOUS LA CULTURE !

Ces deux dernières années, plus que jamais, nous avons pu voir l'importance de la culture dans nos vies, dans notre ouverture au monde. A l'heure où nous sommes nombreux à être physiquement séparés les uns des autres, la culture reste le lien qui nous uni. Elle réduit la distance qui nous sépare. Elle nous apporte réconfort, inspiration et espoir, durant une période d'anxiété et d'incertitude.

L'association « Article 27 » lutte pour faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle pour toute personne vivant dans notre l'entité et se trouvant en situation sociale et/ou économique difficile. Celle-ci réduit le coût, favorise et encourage la participation à certaines activités sur le territoire. Elle travaille avec un réseau d'opérateurs sociaux et culturels.

Depuis quelques années, la Ville travaille en partenariat avec l'ASBL. Dorénavant, pour se procurer

ces tickets, il faudra s'adresser directement aux associations qui s'occupent du/des projet(s) culturel(s) qui vous intéresse(nt). Celles-ci réaliseront une demande à la Ville de Genappe si elles le jugent justifié. Cette offre est réservée aux citoyens de Genappe.

Durant ces dernières années, énormément de tickets ont été distribués dans le but de garantir un accès à la culture pour tous au moyen d'un ticket permettant d'assister aux spectacles ou aux animations culturelles pour 1,25 euro. Nos associations partenaires sont le Centre Culturel, la Maison des Jeunes, l'AMO Tempo, CEC Les Lez'Art...et tant d'autres !

Informations : Justine Servais - Chef du projet : 067/79.42.39 ou justine.servais@genappe.be.



PLATEFORME DE COLLABORATION CITOYENNE

Depuis plus de 2 ans, nous avons mis en place une Plateforme de collaboration citoyenne en partenariat avec le Centre Culturel et la Plateforme Francophone du Volontariat.

Cette plateforme offre un coup de pouce aux associations de Genappe et permet d'orienter les Genappiens désireux de faire du volontariat vers l'offre la plus appropriée et la mieux adaptée.

Il existe différents moyens de découvrir les offres sur le territoire. Vous pouvez simplement aller sur le site <http://levolontariat.be> et/ou avoir une entrevue avec Justine Servais, cheffe de projet et assistante sociale de la Ville. Elle répondra à vos questions et vous montrera le panel d'offres.

Pour cela, rien de plus simple ! Des permanences sont organisées au 38 Carrefour cultu-

rel tous les premiers jeudis du mois de 10h30 à midi. Vous pouvez aussi la rencontrer, toujours sur rendez-vous, pendant les heures ouvrables ou le premier jeudi du mois jusqu'à 19h, si vous ne pouvez pas venir en journée.

Informations et prise de rendez-vous : Justine Servais, cheffe de projet et assistante sociale de la Ville : 067/79.42.39 - justine.servais@genappe.be



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- BEKAERT Alice de Baisy-Thy
- CLAES Illan de Genappe
- HOUTMEYERS Charlie de Loupoigne
- JAVAUX Louise de Vieux-Genappe
- LACROIX Louis de Bousval
- LAVIS LAFFINEUR Anouk de Baisy-Thy
- LEJEUNE Achille de Vieux-Genappe
- SAUSSEZ Anaïs de Baisy-Thy
- SCHOONHEYT Mila de Bousval
- SMETS Sacha de Bousval
- WILLIAME Noam de Bousval

MARIAGES

- Mr Cambier Christophe et Mme Rombeaux Florence de Genappe
- Mr Deweerdt Selim et Mme Golard Pauline de Genappe
- Mr Héger Victor et Mme de Cartier d'Yves Flore de Houtain-le-Val
- Mr Jozeau Sébastien et Mme Henrion Valérie de Vieux-Genappe
- Mr Maes Eric et Mme Tits Sylvie de Loupoigne
- Mr Manneback Nicolas et Mme Duran Marie de Bousval
- Mr Masson Quentin et Mme Bara Emmanuelle de Houtain-le-Val
- Mr Nijssen Xavier et Mme Bensalah Karima de Bousval
- Mr Pepin Jean-François et Mme Girboux de Vieux-Genappe
- Mr Vandam Vincent et Mme de Cartier Véronique de Bousval
- Mr Van Den Driessche Roch et Mme Van Kerckhoven Marie-Sophie de Bousval
- Mme Vander Straeten Julie et Mme Toussaint Valérie de Bousval
- Mr Vandewattyne François et Mme Goessens Audrey de Bousval
- Mr Verbruggen Philippe et Mme Be Beir de Bousval

LOGEMENT SOCIAL

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous êtes en recherche de logement social, une assistante sociale est disponible pour vous expliquer au mieux les démarches à réaliser, et vous accompagner. Vous pouvez la rencontrer tous les jours, aux horaires communaux soit de 8h à 16h ou encore,

sur rendez-vous, chaque premier jeudi du mois, de 16h à 19h.

Informations et prise de rendez-vous :
Justine Servais,
assistante sociale :
067/79.42.39
justine.servais@genappe.be.



HUMANITAIRE

HUMANITAIRE : PROTECTION DES DROITS HUMAINS À GENAPPE

La commune accueillera bientôt des demandeurs de protection internationale, répondant ainsi à la saturation du réseau d'accueil et aux enjeux d'humanité. Depuis près d'un an, le réseau d'accueil des personnes demandant la protection internationale (autrement dit « l'asile ») à la Belgique ne suffit plus. Chaque nuit, de plus en plus de personnes dorment dehors, notamment devant le Petit Château à Bruxelles, en attendant de pouvoir enregistrer leur demande de protection internationale et d'obtenir une place d'accueil comme le prévoit la loi. Parmi elles, des familles et des mineurs non accompagnés.

C'est pour cela que la Croix-Rouge de Belgique a prévu d'ouvrir, en octobre, à la demande de l'État, un nouveau centre d'accueil à Genappe. C'est le troisième centre que la Croix-Rouge ouvrira cette

année, après ceux de Montegnée et de Verviers, en région liégeoise. Le centre de Genappe se situera dans le bâtiment de l'ancienne maison de repos du Lothier, qui aura subi des aménagements pour répondre aux normes d'une structure d'accueil. Il pourra accueillir jusqu'à 244 personnes : familles, personnes isolées, MENA (mineurs étrangers non accompagnés) et familles d'origines diverses.

Ce centre ouvert accueillera des personnes dont la procédure de demande de protection internationale est en cours d'analyse auprès des instances et jusqu'à ce qu'on leur accorde ou non le statut de réfugié en référence à la Convention de Genève et au droit belge. Les personnes venant d'Ukraine et ayant droit à la protection temporaire, qui est un autre statut, n'y seront donc pas hébergées.



Assurer l'intégration de cette nouvelle structure d'accueil au sein de la commune et promouvoir le vivre-ensemble sont des priorités pour la Croix-Rouge et les autorités communales. Les collaborations avec des fournisseurs et partenaires locaux sont privilégiées. Une fois le centre ouvert, l'équipe d'accompagnement prévoira régulièrement des moments de rencontre entre les résidents et les riverains. Les portes de ce centre seront ouvertes à toutes et tous pour le déploiement de projets : si vous souhaitez venir à la rencontre de l'équipe et des personnes qui y sont accueillies, il vous suffira d'en faire simplement la demande. Il est également possible de vous impliquer dans la vie du centre en intégrant l'équipe d'accompagnement ou en devenant volontaire.

Communiqué de la Croix rouge de Belgique



Vue aérienne de Loupoigne - Loncée
© Tristan Scarnière



PCS

UN COUP DE BOOST POUR L'AUTOMNE !

A l'automne, la chute des feuilles s'accompagne bien souvent d'une chute de notre motivation... c'était sans compter sur la Ville et les coachs, qui ne vous laisserons pas tomber ! A Genappe, on ne lâche rien !

En effet, la Ville reprendra son programme « Je Cours Pour Ma Forme », le lundi 19 septembre 2022 à 18 h 50 à la plaine communale.

Ce programme est adapté au rythme de chacun, et vous êtes suivi par un coach. Le petit plus ? Vous pratiquez du sport en groupe, en toute convivialité, en vous fixant des objectifs. Quatre

groupes répartiront les participants : le niveau 1 (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km), le niveau 3 (10-15km) et le niveau 4 (Trail).

Pour participer, et ce dès 12 ans, il suffit de vous inscrire en ligne (et uniquement) sur le site www.genappe.be, rubrique Plan de Cohésion Sociale. Il ne vous restera qu'à vous équiper d'une tenue de sport et de chaussures adéquates pour pratiquer la course à pied, un gilet pour être visible en soirée et une lampe frontale !

Au terme des 12 séances, un test sera organisé, pour objectiver vos progrès.

Informations :

Inscriptions : 35 euros pour une session de 12 semaines, comprenant l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé.

Inscription en ligne et confirmation dès réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication : Nom+ Prénom+JCPMF Session Automne 2022.

Renseignements auprès de Justine Servais, Chef du projet au 067/79.42.39.



AFFAIRES GÉNÉRALES

FRANC SUCCÈS POUR LES PLAINES ADOS À GENAPPE !

Cet été, la ville organisé deux semaines de plaines ados d'été. Celle-ci ont eu lieu du 11 juillet au 15 juillet et du 8 août au 12 août 2022 et ont accueilli des enfants de 12 à 15 ans. Nous favorisons des groupes d'une dizaine d'enfant accompagné de deux animateurs afin d'offrir des prestations de qualités à nos ados.

Deux semaines rythmées par la découverte de l'art culinaire et du cirque.

Les matinées étaient organisées autour de la préparation

d'un plat et d'un dessert dégustés sur les temps de midi. Les après-midis étaient consacrés à l'apprentissage des techniques du cirque et de jeux extérieurs.

Lors de la sortie hebdomadaire, ils ont visité la ferme de Glabais tout en participant à la cueillette des fruits et légumes. Lors de la seconde semaine, ils ont découvert l'ateliers « des glaces d'Ophélie » et développé leur créativité culinaire en décorant leur propre frisko !

C'est avec fierté que les jeunes ont pu présenter le fruit de leur

travail à la fin de la semaine en proposant à leurs convives une entrée, un plat et un dessert. Verdict : un vrai régal pour les papilles !

L'objectif était de permettre à un maximum de familles de participer à des plaines accessibles pour tous financièrement tout en offrant des prestations de qualité aux enfants. Le succès était donc au rendez-vous ! Par conséquent, c'est avec joie que nous commençons les préparatifs des futures plaines ados qui auront lieu durant les vacances de printemps 2023.



COMMISSION SANTÉ

REMERCIEMENTS

Les membres de La Commission Santé souhaitent remercier Madame P. Hourman pour la rédaction de l'article paru

dans le bulletin communal de juin 2022, relatif aux Troubles du sommeil chez l'enfant



SERVICE DES TRAVAUX

EXTENSION DE L'ÉCOLE DE BAISY-THY

Grâce aux subsides de la communauté française et de la Ville de Genappe, l'école de Baisy-Thy bénéficie désormais d'une extension qui complète l'aile des classes primaires.

L'école est composée d'une section primaire qui comporte 7 classes pour un total de 150 élèves ainsi que de 11 classes maternelles qui accueillent chaque jour 200 élèves.

Depuis cette rentrée scolaire l'école bénéficie de 150 m² supplémentaires, répartis en deux locaux de 50 m² chacun ainsi que des sanitaires mixtes, équipée d'une toilette pour personne à mobilité réduite.

Le coût des travaux TVAC s'élève

à 362.305 € qui ont été subventionné en partie par la Fédération Wallonie Bruxelles pour un montant de 238.253 €.

Un nouveau dossier sera introduit à la Communauté française au début de l'année prochaine, celui-ci prévoit l'isolation et le remplacement des toitures des classes primaires et de la salle de gymnastique, le remplacement des châssis des classes primaires, la construction de sanitaires pour la salle de gymnastique ainsi que l'aménagement de vestiaires et d'un local pour le rangement du matériel. L'estimation du montant de ces travaux étant de 560.000 TVAC, subventionnés pour la Communauté française.



LES NETTOYEURS

N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



TOM-TOIT

TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



POLICE COMMUNALE : 20 ANS DÉJÀ !

Le 24 septembre 2022, notre zone de police fêtera ses 20 années d'existence et ouvrira ses portes au public.

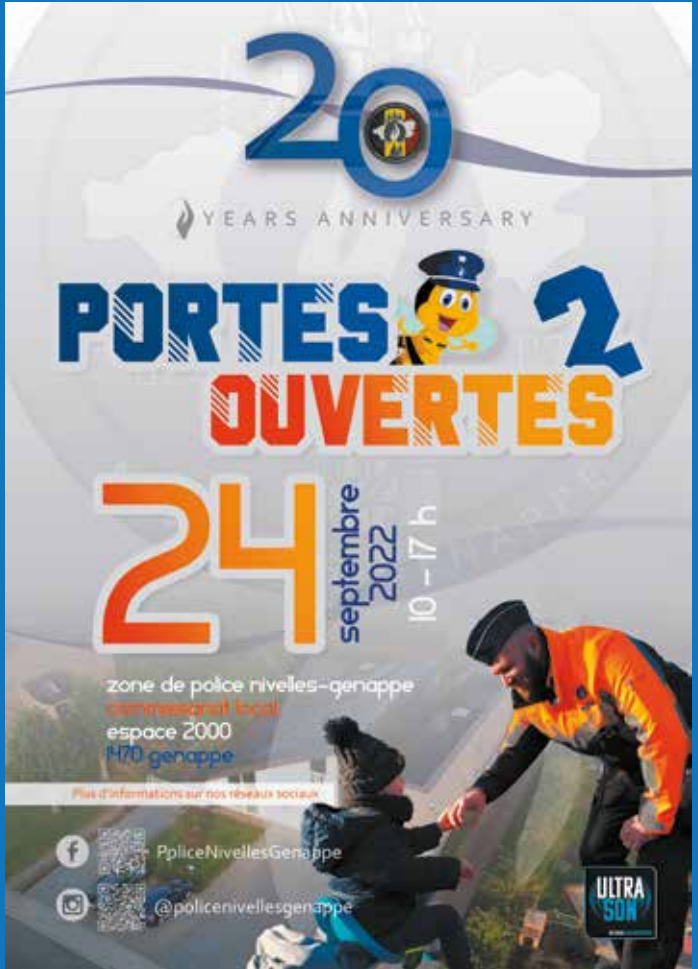
Il y a 20 ans, police communale et gendarmerie fusionnaient pour devenir la zone de police Nivelles-Genappe. À cette occasion, nous vous avons déjà ouvert les portes de notre commissariat central, à Nivelles, afin de vous montrer l'essentiel de notre travail. Bientôt, vous pourrez découvrir le commissariat local de Genappe, situé sur le site de l'Espace 2000.

Ce 24 septembre, entre 10 et 17h, nous vous donnons rendez-vous sur tout le site de l'Espace 2000. Frissonnez devant nos démonstrations canines et de maîtrise de la violence, demandez des conseils de prévention contre les vols à nos agents de quartier, renseignez-vous sur le recrutement

à la Police, soyez l'enquêteur en chef d'une perquisition à la recherche de stupéfiants, visitez nos stands statiques (véhicules, armes, Service d'Assistance Policière aux Victimes, nouvelles technologies, petits conseillers communaux, etc.), faites un tour dans la voiture tonneau, essayez le crashtest, laissez vos enfants créer leur propre badge, sauter dans nos châteaux gonflables et fouiller une chambre tel un vrai policier. Enfin, pensez à manger un morceau et à vous relaxer autour d'un verre.

Tous à vos agendas ! Le 24 septembre, on fait la fête à la Police !

Un parking avec places limitées est prévu sur le site de l'Espace 2000. Plus d'infos sur la page Facebook : zone de police Nivelles-Genappe



LES RENDEZ-VOUS DES SENIORS 2022-2023

Dans le cadre de ses activités, la Commission communale « Seniors » en collaboration avec l'échevinat du 3ème âge propose aux seniors toute une série d'activités sportives, divertissantes et conviviales.

Pour y participer ? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Gymnastique douce
Bien dans son corps et dans sa tête, mieux avec soi-même et avec les autres
Reprise : en septembre, le lundi de 14h30 à 15h30
Salle B du hall omnisports de Genappe
Renseignements : Germonpré Godelieve : 067/79.04.25 (Présidente)
Jeanine Cordier : 067/77.28.92 (Secrétaire - Trésorière)

Gymnastique dynamique
Reprise : le 1er lundi de septembre, le lundi de 13h30 à 14h30.
Salle B du hall omnisports de Genappe.
Renseignements : Françoise Tyou : 067/77.33.09 (Présidente)
Monique Vincke : 067/55.65.84 (Secrétaire)

Marche Nordique – MARNO GENAPPE
Préparez vos bottines et soyez nombreux à découvrir notre belle région !
Jour de la marche : tous les mardis de 9h30. Le lieu de rendez-vous sera fixé lors de l'inscription ou repris dans le programme trimestriel envoyé aux membres.
Renseignements : Marie-Catherine Moreau 0479/94.72.29 (Présidente)

Indiaka
Si vous aimez le volley, le

beach-volley et la balle pelote cette discipline est faite pour vous ! Echange de volées de la patéca par-dessus le filet entre 2 équipes composées de 2 x 6 joueurs.
Le mercredi de 09h30 à 11h30 au complexe sportif de Genappe, à partir de septembre.
Président-secrétaire - Denis Sculier : 0486/383826

Yoga
Accessible à tous, sa pratique assouplit les articulations, soulage particulièrement les maux de dos, développe une respiration profonde, procure une détente musculaire tout en stimulant les fonctions vitales. Il développe la force et la souplesse, la concentration et le calme intérieur.
Reprise : en septembre, le mercredi de 10h30 à 11h30
Espace 2000 à Genappe - Salle de danse de l'académie
Renseignements et inscriptions : ASBL Harmonie au 0485/31.55.38 (Mme Vanpeperstraete)

Danse Country
Facile, amusante, entraînant et excellente pour la forme et la mémoire !
« Premiers pas et débutants » Tous les mercredis de 18h20 à 19h20, Salle St Martin, 15 Grand Route à Ways
« Novices » : Tous les mercredis de 19h30 à 21h00, Salle St Martin, 15 Grand Route à Ways.
« Avancés » Tous les mardis de 13h45 à 15h15, Hall Omnisports de la Plaine Communale
Renseignements : Yvette Demoulin GSM 0471/11.06.52 - yvette.demoulin@yahoo.fr

Divertissement cérébral - Scrabble
Un hobby vraiment passionnant pour faire bien travailler ses cellules grises.

Responsable animateur : Michel Franche tél. 067/77.11.59.
Espace 2000, 14 - Genappe
Quand : le jeudi de 14h à 17h

English speaking with a native
Cours ou groupe de conversations pour seniors dans la langue de Shakespeare animée par une anglaise. Pratiquer l'anglais et l'humour autour d'une bonne tasse de thé.
Reprise à la mi-octobre : Les mardis, jeudis et vendredis.
Renseignements : Mme Jamoulle au 0471/65.71.03

Tables de conversation
Tables de conversation gratuites en langues étrangères (NL/DE/IT/ESP/EN) animées par des bénévoles de langue maternelle et destinées aux adultes de 50 ans et plus résidant à Genappe. Elles visent à améliorer la connaissance de la langue. Une connaissance de base de la langue est requise. Ces rencontres se déroulent le jeudi après-midi à partir de 15h au MONTY.
Informations : Jenny RINDIN - jenny2203@yahoo.com) ou via Messenger

Informatique photos pour les plus avancés
Cours de septembre 2022 à juin 2023, le mercredi de 9h à 12h00, Espace 2000, local 14.
Excepté jours fériés et congés réglementaires
Renseignement : Gérard Hardy: 0496/46.37.29

Atelier couture, crochet et tricot
Atelier crochet et tricot : tous les lundis de 09h00 à 16h00 Espace 2000 – Local 14
Atelier couture : Tous les mardis de 09h00 à 16h00 Espace 2000 – Local 14
Renseignements : Angèle Hanssens 0479/36.70.36



ACHETER
OU
VENDRE ?

CEDIMMO@ERA.BE 067 70 07 79 ERA.BE/CEDIMMO



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



SENIORS

LE REPAS SENIORS

Les seniors de 60 ans et plus sont attendus le jeudi 13 octobre à 12h pour participer à notre traditionnel repas qui se tiendra cette année à « La Ferme de la Hagouille » à Houtain-le-Val. Prix du repas : 18€/personne – Boissons payantes. Pour cette activité l'époux(se), la compagne ou le compagnon habitant Genappe et n'ayant pas encore 60 ans peuvent accom-

pagner la personne ayant droit en payant 35€ soit l'entièreté du repas. Dès votre arrivée un apéritif cocktail et des amuse-bouche vous seront proposés. **Ensuite... Composez votre menu ci-dessous!** Une proposition de menu végétarien sera disponible à l'inscription. L'inscription est obligatoire

avant le mardi 3 octobre. Celle-ci se fait à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h ou le jeudi 16h30 à 19h. Le paiement par Bancontact fait office de réservation. Toutes les mesures COVID seront prises en compte. **Informations :** Muriel Opalvens ou Sophie Hendrickx 067/79.42.00

Entrée :

☐ Figues fraîches farcies au fromage de brebis et aneth. Où

☐ Crème brûlée aux champignons.

Plat principal :

☐ Suprême de volaille jaune à l'estragon accompagné d'une poêlée de légumes et son gratin dauphinois.

☐ OÙ

☐ Filet de saumon au miel et gingembre accompagné d'une poêlée de légumes et son gratin dauphinois.

Dessert : Normand

☐ 1 Café ou

☐ 1 thé

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Code postal :

Date de naissance :

Tél. :/.....

Je participe au repas Seniors **le jeudi 13 octobre 2022** à 12 h et je m'engage à payer la somme de X 18€ et X 35€ par Bancontact avant le lundi 3 octobre 2022 au plus tard au service accueil de la Ville auprès de Muriel Opalvens ou Sophie Hendrickx 067/79.42.00

Pour tous renseignements : 067/79.42.01



UN VOYAGE À LA RENCONTRE DE NOTRE HISTOIRE

Le samedi 8 octobre 2022
La ville de Genappe attachée au devoir de mémoire, vous propose dans le cadre de l'échevinat des affaires patriotiques de découvrir deux lieux emblématiques qui ont marqués notre histoire au cours de la seconde guerre mondiale.

Pour y participer ?
Être citoyen de Genappe et s'inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-dessous.

Déplacement en car
Lieu de rendez-vous :

- 8h - Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles – Face Place Mercurey
- 8h05 – Genappe, rue de Bruxelles – Face ING
- 8h15 – Bousval, rue des Combattants – Salle Gossiaux

Programme

- 10h - Visite de la Caserne Dossin
- Temps de midi libre dans le centre de Malines

- 14h00 - Visite du Fort de Breen-donk
- 17h00 - Retour vers Genappe

Informations :
067/794200. Le paiement par Bancontact de 40 € tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée. La caserne Dossin <https://kazerne-dossin.eu/> Le Fort de Breen-donk <https://breen-donk.be/fr>

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Code postal :

Nbre de personne :

Tél. :/.....

Je participe au voyage à Malines et je m'engage à payer la somme de 40 € par Bancontact à l'inscription à l'accueil de l'Hôtel de Ville à l'Espace 2000, n°3.

TALON COMPLETER A REMETTRE AVANT LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

AGENDA

ENERGIE CLIMAT

DU 8 AU 11 SEPTEMBRE
À l'Espace 2000. Salon ABC
Voir article page 11

CROIX-ROUGE

14 SEPTEMBRE
De 16h à 19h
Dons de sang. Salle Communale, chaussée de Nivelles, 99 Vieux-Genappe

ENVIRONNEMENT

DU 16 AU 25 SEPTEMBRE
Semaine de l'environnement : La réserve naturelle
Voir article page 9

CONFÉRENCE

17 SEPTEMBRE
À 20h
La symbolique des abeilles par Baudouin Decharneux Maison Galilée

AGRICULTURE

18 SEPTEMBRE
Rendez-vous à la ferme
Voir article page 3

COUP DE BOOST

REPRISE LE 19 SEPTEMBRE
« Je cours pour ma forme »
Voir article page 14

ENVIRONNEMENT

23 SEPTEMBRE
Ramène tes fruits
Voir article page 8

CULTURE

DU 23 AU 25 SEPTEMBRE
La fête au 38
Voir article page 4

THÉÂTRE

DU 23 AU 25 SEPTEMBRE
Paroles de Fric par la troupe DramAct'ic
Voir article page 7

POLICE

24 SEPTEMBRE
Journées portes ouvertes
Voir article page 15

BOUSVAL

24 SEPTEMBRE
L'apéro des Bousvaliens
Voir article page 8

CULTURE

La Saison du 38
Voir article page 4 et 5

EXPOSITION

1^{ER} ET 2 OCTOBRE
Olivier Massange de Collombs - sculpteur
Maison Galilée

SAINT-HUBERT

1^{ER} ET 2 OCTOBRE
À Baisy-Thy
1^{er} octobre :
14h : Balade historique au départ de la place d'Hattain. Renaud Lecat (CHAPG)
Réservations souhaitées au 0495/90.75.86
2 octobre :
11h : Messe solennelle en présence des sonneurs de trompes de chasse sous chapiteau
11h45 : Bénédiction des chevaux et animaux de compagnie
12h : Départ de la promenade équestre "Jacques Rayez" sur les terres de Godefroid de Bouillon
12h : Repas sous chapiteau : Choucroute Alsacienne traditionnelle (18€), réservations souhaitées au 0495/90.75.86.
13h30-16h30 : Après-midi Oberbayern animé par le Renouveau Musical de Genappe

SENIORS

8 OCTOBRE
Voyage au cœur de l'histoire
Voir article page 16

SENIORS

13 OCTOBRE
Le repas des seniors
Voir article page 16

EXPOSITION

DU 14 AU 16 OCTOBRE
Thierry Berlangier - l'Agitateur de couleurs
Maison Galilée

EXPOSITION

DU 21 AU 23 OCTOBRE
Fabien Laloux – artiste peintre, photographe, sculpteur
21 octobre : vernissage de 18h à 20h30
22 et 23 octobre : exposition de 10h à 18h
Maison Galilée

AGRICULTURE

16 OCTOBRE
Rendez-vous à la ferme
Voir article page 3

AGRICULTURE

23 NOVEMBRE
Rendez-vous à la ferme
Voir article page 3

CROIX-ROUGE

7 DÉCEMBRE
De 17h à 19h30
Dons de sang, Ecole Communale, rue des Combattants, 49 Bousval

CROIX-ROUGE

14 DÉCEMBRE
De 16h à 19h
Salle Communale, chaussée de Nivelles, 99 Vieux-Genappe